

gestion de la B.V.D. par une action collective

résultats et perspectives en Bretagne

Les plans d'assainissement vis-à-vis de la diarrhée virale bovine (B.V.D.) sont une entreprise de longue haleine.

De 1986 à 2010, ils ont motivé études et actions de maîtrise collective, grâce à l'action conjointe des éleveurs et des vétérinaires.

Depuis 1986, les G.D.S. bretons ont mis en place, en collaboration étroite avec les vétérinaires praticiens, des plans d'assainissement vis-à-vis de la diarrhée virale bovine (B.V.D.) ou maladie des muqueuses (encadré 1).

- Ces plans se sont avérés extrêmement efficaces, et faciles à transposer d'un élevage à un autre, en raison d'une méthodologie d'intervention bien rodée [7]. L'arrivée sur le marché de la technique d'antigénémie en 1992 a, en outre, facilité l'organisation des plans de lutte.

- Cependant, de nombreux exemples de recontamination d'élevages préalablement assainis (10 p. cent des nouveaux dossiers en 1996) ont conduit les G.D.S. à réfléchir à un plan de maîtrise collective. En effet, les éleveurs dont les élevages étaient recontaminés étaient insatisfaits, tout comme les responsables techniques des G.D.S., les vétérinaires praticiens, et les éleveurs administrateurs du G.D.S., qui avaient l'impression d'investir à fonds perdus.

- L'idée d'une action collective a donc émergé. Toutefois, démarrer une telle action a nécessité de définir au préalable des objectifs précis, et d'améliorer les connaissances pour la mettre en œuvre. C'est pourquoi, de 1996 à 2000, plusieurs études ont été conduites, afin d'évaluer la faisabilité d'une action de maîtrise collective, et d'en choisir les modalités (photo 1).

- Les principes et les résultats de ces études préliminaires, réalisées entre 1998 et 2001, sont présentés en première partie de cet article. La seconde partie présente les principes du plan de maîtrise qui en a découlé et qui a été mis en œuvre à partir de 2001 ainsi que ses principaux résultats, observés de 2001 à 2010.



1 Pour connaître l'incidence, la prévalence et la dynamique de l'infection par le virus de la BVD en Bretagne, une étude préliminaire a été menée sur un échantillon représentatif de la population bovine bretonne (photo A. Joly).

— Encadré 1 - Rappel sur l'historique des plans d'assainissement de la BVD en Bretagne —

- À partir de 1986, la mise en place des plans d'assainissement vis-à-vis de la diarrhée virale bovine (B.V.D.) ou maladie des muqueuses a concerné, au départ, les élevages atteints de manifestations cliniques avérées. Fondés sur la détection et sur l'élimination des bovins infectés persistants immunotolérants (I.P.I.), ces plans d'assainissement des élevages atteints ont été complétés, si nécessaire, par un protocole de vaccination des animaux séronégatifs, en particulier des génisses, avant leur mise à la reproduction.
- De 1990 à 1996, en Bretagne, 600 à 800 élevages, soit environ 3 à 4 p. cent des cheptels bretons, ont été concernés chaque année par un plan d'assainissement.

RÉFLEXION ET ACTION PRÉALABLES À LA MISE EN PLACE D'UNE ACTION COLLECTIVE

Définition des besoins de connaissance

- Avant de définir une action de maîtrise collective, il est indispensable d'en évaluer la faisabilité. Plusieurs groupes de réflexion, composés des représentants professionnels, des GDS et des GTV, et de partenaires scientifiques, se sont réunis afin d'identifier les besoins de connaissance. Ils ont proposé des études préliminaires, afin de répondre aux principales questions identifiées, résumées dans le tableau 1.

résultats originaux

Alain Joly^{1,2}
Rémy Vermesse¹
Gilles Roger¹
Thierry Le Falher¹
Marie-Hélène Garrec¹
Loïc Maurin¹

¹UBGDS BP 110 – 56003 Vannes cedex

²UMR BioEpAR INRA
ONIRIS, Atlantique-Chantrerie
BP 40706
44307 Nantes

Objectif pédagogique

Connaître les mesures mises en place pour une gestion collective de la BVD en Bretagne.

chiffres

La Bretagne est une région détenant aujourd'hui :

- près de 2 000 000 bovins, répartis dans environ 13 670 cheptels laitiers ou mixtes ;
- environ 3 000 cheptels allaitants ou mixtes.

Essentiel

Un plan de maîtrise collectif a été décidé en 1996, pour une meilleure gestion de la BVD, et une diminution des coûts de l'assainissement.

RUMINANTS

Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article